

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SESSION ORDINAIRE
Séance du 13 décembre 2021

N° 331/12/2021 : EXERCICE 2021 - DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET ANNEXE ZAC
MULTI SITES QUARTIER EST

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 13 décembre à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis à l'Espace VALOREM 95 Grande Rue Sapiac à Montauban, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 07 décembre 2021.

Présents Titulaires : 43

Mesdames, Messieurs, Philippe BECADE, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Alain BODERIOU, Nadine BON, Bernard BOUTON, Nadine BOUVET, Hervé CAMINEL, Aline CASTILLO, Nadia CHEKLIT, Axel de LABRIOLLE, Marie-Agnès DETAILLEUR, Thierry DEVILLE, Sandrine DIAZ, Colette ESNAULT, Laurent FARRUGIA, Jean-Pierre FOISSAC, Pauline FORESTIE, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Arnaud HILION, Jean-Louis IBRES, Khalid LAABID, Francis LABRUYERE, Sandrine LAGARDE, Véronique LAGARRIGUE, Francis MASSIMINO, Gilles MENEGHETTI, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Stéphanie OLIVE, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Bernard PECOU, Claudine PEIRONE, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 2

Mesdames, Messieurs, Jean-Martial DEJEAN à Khalid LAABID, Stéphane GONZALEZ à Arnaud HILION.

Absents Excusés : 3

Madame, Messieurs, Mathieu ALBERT, Michel CORNILLE, Lucie FOURNEL.

**Monsieur Thierry DEVILLE donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Vu la délibération n° 89 du Conseil Communautaire du 8 Avril 2021 portant adoption du Budget Primitif Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2021.

Vu la délibération n° 197 du Conseil Communautaire du 5 Juillet 2021 portant adoption du Budget Supplémentaire Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2021.

La Décision Modificative n°2 (DM2) est un document d'ajustement budgétaire du Budget 2021.

Cette DM retrace les mouvements suivants :

En section de fonctionnement :

En ce qui concerne les recettes, les inscriptions budgétaires nouvelles sont les suivantes :

- Au chapitre 74 : une augmentation de 3 314 € de la prévision 2021 des participations constructeurs.

En section d'investissement :

En ce qui concerne les recettes, les inscriptions budgétaires nouvelles sont relatives à :

- Au chapitre 16 : une réduction des avances budgétaires du budget principal à hauteur de 3 314 €.

Au niveau des écritures comptables d'ordre budgétaire équilibrées en accord avec la comptabilité de stock, on constate :

- en conséquence d'un ajustement marginal de la valeur d'origine des terrains vendus, une inscription en dépenses de fonctionnement (chapitre 042) et en recettes d'investissement (chapitre 040) à hauteur de 3 314 €.

Ainsi, le présent projet de DM n°2 s'équilibre en dépenses et recettes par section comme suit :

**DECISION MODIFICATIVE N°2
BUDGET ANNEXE QUARTIER-EST 2021**

F/I	R/O	DEPENSES		RECETTES			
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition		
FUNCTIONNEMENT	REEL			74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 314,00	
		Total Dépenses Réelles Fonctionnement		0,00	Total Recettes Réelles Fonctionnement		3 314,00
	ORDRE	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	3 314,00			
		Total Dépenses Ordre Fonctionnement		3 314,00	Total Recettes Ordre Fonctionnement		0,00
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			3 314,00	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		3 314,00

F/I	R/O	DEPENSES		RECETTES		
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition	
INVESTISSEMENT	REEL			16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-3 314,00
		Total Dépenses Réelles Investissement		0,00	Total Recettes Réelles Investissement	
	ORDRE			040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	3 314,00
		Total Dépenses Ordre Investissement		0,00	Total Recettes Ordre Investissement	
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			0,00	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	
TOTAL DEPENSES			3 314,00	TOTAL RECETTES		3 314,00

Le budget 2021 du Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est s'établit donc ainsi (les sommes étant équilibrées en dépenses et recettes) :

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décision Modificative n°2	TOTAL
Investissement	923 120,00	778 877,49	0,00	1 701 997,49
Fonctionnement	630 530,00	449 032,95	3 314,00	1 082 876,95
TOTAL	1 553 650,00	1 227 910,44	3 314,00	2 784 874,44

Considérant que la Décision Modificative n°2 au Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2021, dans sa version réglementaire et détaillée, a été jointe à la présente, et adressée à tous les conseillers communautaires avec la convocation à la séance.

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 30 novembre 2021,

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- adopter la Décision Modificative n°2 au Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2021, telle que présentée ci-dessus.

Après délibération du Conseil Communautaire, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE PAR 41 VOIX POUR ET 4 VOIX CONTRE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

15 DEC. 2021

De sa publication et/ou affichage le :

15 DEC. 2021

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 13 décembre 2021

Le Président,
Thierry DEVILLE



